

CONGRÈS FRANÇAIS DE LA NATURE 2021

Mobilisation pour le Congrès mondial de la nature de l'UICN 2021



MERCREDI 30 JUIN 2021

MUSÉE DE L'HOMME - PARIS

RENFORCER LA PROTECTION DES MAMMIFERES MARINS PAR LA COOPERATION REGIONALE

Martine Bigan

Présidente de la Commission de sauvegarde des espèces

CONGRÈS FRANÇAIS DE LA NATURE

Musée de l'Homme – 30 Juin 2021

#CongresUICNFrance



- **Les mammifères marins, des espèces particulièrement vulnérables** aux menaces d'origine anthropique
 - 27 % des espèces menacées
- **Des engagements internationaux pour leur protection** : Convention sur le droit de la mer, Commission baleinière internationale, Convention sur la conservation des espèces migratrices appartenant à la faune sauvage...

- Un caractère migrateur et/ou de larges aires de répartition
 - **La coopération régionale, un outil performant pour leur protection**
- Des **accords régionaux qui ont fait leur preuve**, d'autres peu opérationnels, d'autres qui peinent à se concrétiser.



RENFORCER LA PROTECTION DES MAMMIFERES MARINS PAR LA COOPERATION REGIONALE



Aux Etats :

- **Identifier** les régions à forts enjeux de conservation pour les mammifères marins ;
- Mettre en place de **nouveaux accords** de coopération régionale dans ces régions ;
- **Doter ces accords de moyens et de plans d'actions opérationnels** ;
- Créer dans ces régions des **zones de protection renforcées** en s'appuyant sur les zones identifiées (notamment les IMMA) ;
- Associer les **réseaux régionaux de gestionnaires d'aires marines protégées à ces démarches.**

A la CMS et la CBI :

- **Accompagner** les Etats dans la mise en place d'accords régionaux ;
- Veiller à ce que ce soutien permette **à court terme** de réduire significativement les principales menaces qui pèsent sur les mammifères marins et notamment les captures accidentelles.